

NO 12

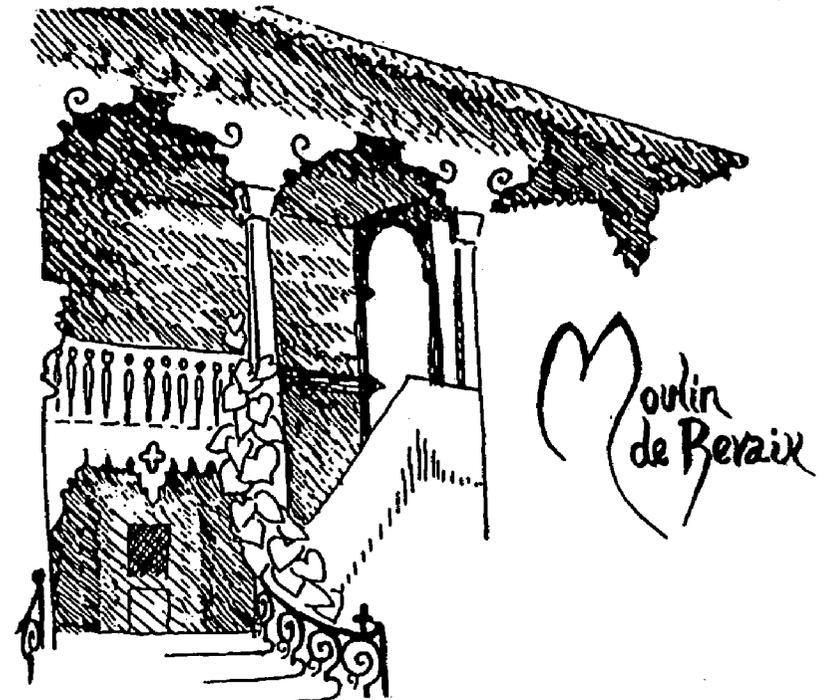
Janvier 2000

# MOUL'INFO

Informations du Groupement pour l'animation au Moulin de Bevaix  
L'Aristoloche

Case postale 324 2022 Bevaix

Banque Raiffeisen 2023 Gorgier, compte no 62590.01, CCP 20-7356-3



Le Groupement pour l'animation au Moulin de Bevaix convie ses membres à son

**Assemblée générale statutaire**

**mercredi 9 février 2000 à 19 h**

**au Moulin**

Ordre du jour

1. Appel - Liste de présence
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 1999
3. Nominations et démissions
4. Rapport du président  
de la caissière  
des vérificateurs de comptes
5. Tirage au sort de 2 parts
6. Projets
7. Divers et suggestions

## Soirée musicale

# Musique russe

par le duo "Fleur de Pierre"

**Mercredi 9 février à 20 h 15  
au Moulin de Bevaix**

( accès par le sud, bord du lac )

**Prix d'entrée** : 12.- membres de L'Aristoloche 10.-

**Sergei Marilov** guitare et chant  
**Denis Fedorov** bayan

Ces deux musiciens sont établis en Suisse depuis quelques années.

Sergei est auteur et compositeur; sa notoriété en Russie n'est plus à faire.

Denis est organiste virtuose et enseigne au conservatoire de Genève. Le "bayan" dont il joue est un accordéon chromatique typiquement russe.

Ensemble, ils nous offrent une animation du genre "spectacle de rue".

Leur répertoire est constitué de compositions de Sergei et puise également dans les inépuisables réservoirs du folklore russe et des musiques tzigane, voire classique.

Vendredi 31 mars 2000 17 h

présentation publique de la thèse de

# Antoine Wasserfallen

**Sujet** : "Du Savetier au Financier, la famille Borel de  
Neuchâtel à San Francisco (...)"

Département d'Architecture de l'EPFL, IREC  
Av. Eglise-Anglaise 14 1001 Lausanne

\*\*\*\*\*

Vendredi 7 avril à 20 h 00  
au Moulin de Bevaix

( accès par le sud, bord du lac )

## Conterie

par un groupe de conteuses de "La Louvraie"  
du MDA (mouvement des aînés)

(accueil dès 19 h 45)

Pour adultes et enfants dès 10 ans

**Entrée libre**, collecte recommandée  
(prix indicatif frs. 10.- par personne)